

SOMMET CITOYEN STRASBOURG 2017

ATELIER 7 « OPEN DATA BIG DATA » SEANCE N° 1

Date, horaire et lieu de la séance : 7 juin 2017 de 18h30 à 20h, Centre administratif

Nombre de personnes présentes : 31

Date, horaire et lieu de la prochaine séance : 29 juin 2017 de 20h à 21h30, salle B 1er étage de la Maison des syndicats - 1 Rue Sédillot 67000 Strasbourg

OBJECTIFS DE LA SEANCE / ORDRE DU JOUR

Définir les notions de Big Data et d'Open Data

METHODE / DEROULE DE LA SEANCE

Parole libre à partir de trois questions proposées aux participants-es :

- La définition selon vous de l'open data et du big data
- Vos attentes concernant l'open data et le big data
- Les attentes, selon vous, des Strasbourgeois-ses concernant l'open data et le big data

SYNTHESE DES ECHANGES DES PARTICIPANTS-ES

I. Tentative de définition de l'Open Data

- Il s'agit des informations, des lois et des mesures prises par l'Administration.

Une autorité de contrôle existe à ce sujet, il s'agit de la CADA instituée par la loi de 1978 sur l'accès aux documents administratifs.

- L'Open Data implique des données dans un format ouvert et libre et des données disponibles, à l'inverse de données des entreprises.
- Ces données doivent être rendues anonymes et la question du paiement ne se pose pas puisque l'accès à ces données est gratuit.
- L'Open Data implique de respecter une politique des licences et de tendre vers l'utilisation de logiciels ouverts et libres.
- L'Open Data permet de faire des études de marché.
- L'Open Data concerne aussi la dématérialisation.
- Une question a été posée : quelles sont les données à ouvrir ?

Pour rappel : d'ici 2018, la loi imposera aux communes de plus de 3 500 habitant-es d'ouvrir leurs données.

- Un exemple d'application basé sur l'Open Data : « Dans ma rue » initiée à Paris ou encore l'emplacement des arbres qui a été recensé dans une autre ville.

II. Etat des lieux : ce qui existe à la Ville et Eurométropole de Strasbourg

- Un jeu de 70 données a été diffusé sur Strasbourg.eu
- Il s'agit de données structurées et exploitables mais l'on rencontre des difficultés à avoir des données structurées.

III. Définition du Big Data

- Il s'agit de masses de données croisées qui permettent d'effectuer des prévisions.
- Le Big Data permet aussi d'effectuer du ciblage via la publicité (« Data comportemental »)
- Il s'agit aussi d'un effet collatéral de ce qui existe : le fait de devoir gérer une grande quantité de données génère des problèmes techniques.
- Le Big Data peut poser des problèmes en termes de libertés individuelles car il permet d'effectuer des analyses prédictives.
- Une question de transparence a été soulevée à propos du site « Event brite » qui recueillerait des données à caractère personnel et hébergé aux Etats-unis et utilisé par l'Eurométropole de Strasbourg pour l'inscription aux formations « les gestes qui sauvent ».
- Des idées ont été proposées :
 - o développer des services basés sur des logiciels libres, à l'aide des associations (ARN notamment).
 - o Mutualiser les logiciels / plateformes informatiques.
 - o Développer des outils en interne.

IV. La distinction entre l'Open Data et le Big Data.

- Ces termes sont tout d'abord à distinguer de la notion de données à caractère personnel qui concerne la vie privée.
- Le Big Data n'implique que des données rendues anonymes ; l'Open Data a pour objectif de libérer des données de bien commun.

RELEVÉ DE DECISIONS DES CHOSES A FAIRE POUR LES PROCHAINES SEANCES : « TO DO LIST »

Propositions	Echéance	Modalités de mise en œuvre
Apporter quelques précisions concernant : <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre légal concernant l'Open data. - Le fonctionnement actuel de la collectivité en termes d'Open data, de licences et d'outils numériques utilisés. - Le fonctionnement actuel de la collectivité lorsqu'une demande de données est réalisée par un-e habitant-e via le site Strasbourg.eu. - L'utilisation d'Eventbrite par la collectivité. 	Prochaine séance, 29/06/2017, 20h	Présentations brèves sur les différents points

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE SUIVANTE

Analyse et débat en groupes sur les attentes des citoyens (attentes notées en fin de séance par les participants-es).

Judi 29 juin 2017, de 20h à 21h30

salle B 1er étage de la Maison des syndicats - 1 Rue Sédillot 67000 Strasbourg